

## Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée

Commission Thématique N°2 « les cours d'eau et les milieux aquatiques »

### Compte rendu de la réunion du 02 juillet 2007

#### Etaient présents :

Mr Francis BOIZET, Président de l'AAPPMA « Les Pêcheurs réunis »  
Mr Gaëtan CAVITTE, GON  
Mr Denis DURBISE, Conseil Général du Pas-de-Calais  
Mr Francis CORNU, Adjoint au Maire d'Oisy-le-Verger  
Mr Sébastien COSNIER, Direction Régionale de l'Environnement  
Mr Henri DELATTRE, Fédération de Pêche du Nord  
Mme Tiphaine DERNONCOURT, MNLE Sensée Scarpe / Artois Douaisis  
Mr Jean-Marie FOVAUX, Fédération de Pêche du Nord  
Mr Gustave HERBO, Président du Comité Sensée Environnement, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement  
Mr Stéphane JOURDAN, Fédération de Pêche du Nord  
Mr Yann LANCIAUX, ONEMA  
Mr Stéphane LEFEBVRE, Fédération de Pêche du Pas-de-Calais  
Mr Jacques LENFANT, Direction Départementale de l'Équipement du Nord  
Mr Jean-Marie LOISEL, Service Navigation Nord - Pas-de-Calais, MISE 59  
Mr Jean-Louis MAROUSE, ONEMA SD 59  
Mr André MARTIN, Maire de Tortequesne  
Mr Fabien MARTIN, Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts du Nord  
Mr Emmanuel PETIT, Fédération de Pêche du Nord  
Mr Gilles POULAIN, Président de la Commission Thématique N°2  
Mr Philippe RENO, Pisciculteur à Rémy  
Mr Christian SANTERNE, Maire de Rémy  
Mr Michael STIENNE, Communauté de Communes OSARTIS  
Mr Fabrice THIEBAUT, Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée  
Mme Bérengère TRICOIRE, MNLE Sensée Scarpe / Artois Douaisis  
Mr André URBANIJA, Fédération de Pêche du Pas-de-Calais  
Mr Alain WIBERT, Président de l'AAPPMA « La Sirène »

#### Absents, excusés :

Mme Géraldine AUBERT, Agence de l'Eau Artois-Picardie  
Mr Jean-Marie BARAS, Fédération de Pêche du Nord  
Mr Thomas BATORI, Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Arras  
Mr Jean-Marie BEAUMONT, Président de l'Amicale des Huttiers de la Vallée de la Sensée  
Mr Olivier BIELEN, Direction Départementale de l'Équipement du Pas-de-Calais, MISE 62  
Mr Christophe BLONDEL, Conservatoire Botanique National de Bailleul  
Mr Jean-François BLONDEL, Conseil Général du Pas-de-Calais  
Mr Alfred BOULAIN, Vice Président de la CAD, Président de la commission hydraulique  
Mr Alain BOULANGER, Adjoint au Maire d'Aubigny-au-Bac  
Mr Christian BOUTROUILLE, Président de la Section Douaisis du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais

Mr Mathieu BREDECHE, Conservatoire des sites naturels du Nord - Pas-de-Calais  
Mr Francis CAMPEDELLI, Maire de Neuville-sur-Escout  
Mr Jean-Louis CANDAT, Maire de Vaulx-Vraucourt  
Mr Michel CAVENAILE, Communauté de Communes OSARTIS  
Mr Thierry CORNIER, Conservatoire Botanique de Bailleul  
Mr André COURTECUISSSE, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas-de-Calais  
Mr Edouard COURTECUISSSE, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas-de-Calais  
Mr Jean-Pierre CUVILLIEZ, Maire de Saudemont  
Mr Jean-Marc DELABRE, Président du Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air du Nord  
Mr Didier DELAVAL, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Nord  
Mr Jean-Louis DELCROIX, MNLE Sensée  
Mr Patrick DELEBECQUE, Direction Départementale de l'Equipement du Nord  
Mr Denis DEROY, Adjoint au Maire de Chérisy  
Mme Françoise DUHAMEL, Centre Régional de Phytosociologie  
Mr Régis DURIEZ, MNLE  
Mr Jean-Claude FAILLIE, Maire adjoint de Raillencourt-Sainte-olle  
Mme Corinne FIGUERAS, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Pas-de-Calais, MISE 62  
Mme Myriam FINET, Communauté de Communes des Vertes Vallées  
Mr Eric FOISSIER, Communauté de Communes du Sud Arrageois  
Mr Jean-Matthieu FONTAINE, Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA)  
Mr David FRANCOIS, Communauté d'Agglomération du Douaisis  
Mr Henri GAMEZ, Maire de Fressies  
Mr Edmond GAZEL, Maire d'Ecourt-Saint-Quentin  
Mr Laurent GRITTI, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut  
Mr Michel HENNEBICQ, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas-de-Calais  
Mr Jean-Jacques HERIN, Communauté d'Agglomération du Douaisis  
Mr Pierre HOUBRON, Fédération de Chasse du Pas-de-Calais  
Mr Pascal LAGE, représentant du Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air du Pas-de-Calais  
Mr Jean-Marc LAMBIN, Régie Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord  
Mme Stéphanie LANDRE, Communauté de Communes de l'Ouest Cambrésis  
Mr Dominique LECOCCQ, Conseil Supérieur de la Pêche  
Mme Thérèse LEGOFF, Présidente d'Ostrevant Bouchain Environnement  
Mr Hervé LEJOSNE, Syndicat des Propriétaires agricoles exploitants et ruraux du Pas-de-Calais  
Mr Michel LENOIR, Maire de Boiry-Sainte-Rictrude  
Mr Jean-Claude LUCCHETTA, Conseil Supérieur de la Pêche  
Mr Jean-Claude MAIRE, Maire de Wavrechain-sous-Faulx  
Mr Jean-Pierre MARSON, Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Arras  
Mr Patrick MASLET, Maire d'Arleux, Conseiller Régional  
Mr Xavier MATYKOWSKI, Direction Départementale de l'Equipement du Pas-de-Calais  
Mr Christian MUYS, Président du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement du Nord - Pas-de-Calais  
Mr Sébastien PALMIOTTI, Syndicat Mixte du SCOT du Cambrésis  
Mr Stéphane PARMENIER, Conseil Général du Nord  
Mr Marcelin PETIT, Comité Trinquise Environnement  
Mr Michel PRETTRE, Maire d'Aubencœur-au-Bac  
Mr Daniel RENARD, Président du Comité départemental de la Fédération Française de Canoë Kayak  
Mme Maryvonne RINGEVAL, Maire de Raillencourt-sainte-olle  
Mr Denis SLOMANIOWSKI, Adjoint au Maire d'Aubencœur-au-Bac  
Mr Daniel TABARY, Maire de Frémicourt

Mme Karine URBAIN, Service Navigation Nord - Pas-de-Calais, MISE 59  
Mr Jean-Claude VALIN, Fédération de Chasse du Pas-de-Calais  
Mr Hervé WATEL, Syndicat Mixte Scot OSARTIS - MARQUION

---

M. POULAIN accueille les participants.

M. THIEBAUT rappelle l'ordre du jour :

1. Le Plan Départemental pour la Promotion et le développement du Loisir-Pêche (PDPL) du Nord, *présenté par Stéphane JOURDAN, Fédération de Pêche du Nord* ;
2. Le Plan Départemental de Protection et de Gestion des milieux aquatiques (PDPG) du Pas-de-Calais, *présenté par Stéphane LEFEBVRE, Fédération de Pêche du Pas-de-Calais* ;
3. Présentation de la campagne de sondages piscicoles sur le bassin de la Sensée (technique, méthodologie, organisation), *par Manuel PETIT, Fédération de Pêche du Nord*.

#### **1/ Présentation du Plan Départemental pour la Promotion et le développement du Loisir-Pêche (PDPL) du Nord**

La présentation est jointe en annexe.

##### Principaux propos retenus.

M. BOIZET annonce qu'il est le Président de l'association de Pêche d'Ecourt-Saint-Quentin. Il indique que la mairie souhaite faire payer aux adhérents n'habitant pas la commune 2,5 € / jour. Cela pose des problèmes, et n'attire pas les pêcheurs.

M. JOURDAN avance que dans le cadre de la pratique de la pêche, la mairie ne peut rien imposer. Pour pêcher, il suffit d'être adhérent à une association de pêche. Il convient pour solutionner ce problème de se rapprocher de la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais. Il ajoute que ce cas est révélateur des restrictions apportées régulièrement à la pratique de la pêche.

M. POULAIN indique qu'à BRUNEMONT, les vacanciers payent la carte comme les autres, et qu'il est difficile de les faire participer aux assemblées générales. Il affirme son désaccord pour la pratique de la pêche la nuit. Selon lui, la pratique de nuit est source de conflits puisque les habitants des HLL doivent pouvoir dormir tranquillement, et les chasseurs à la hutte pratiquer la chasse sans être dérangés.

M. JOURDAN explique qu'il ne fait pas une anthologie de la pêche de nuit, mais elle demeure une pratique inévitable qui doit être sectorisée. La création d'un parcours de pêche de nuit nécessite de multiples autorisations (mairie, les propriétaires privés, ....). Sans volonté locale, il n'est pas possible de pratiquer ce type de pêche. Aussi, les pratiques et les matériels évoluent, il faut être en mesure de s'adapter à la demande. Par exemple, les jeunes ne veulent plus pêcher les poissons blancs et veulent être équipés de détecteurs.

M. POULAIN suppose qu'il n'y aurait plus de poisson si on autorisait la pêche la nuit.

M. JOURDAN affirme que la Sensée est réputée pour ses pêches et qu'elle a un fort potentiel, le nombre de permis n'est pas un facteur limitant. Le temps de capture par contre est limitant :  $\frac{3}{4}$  d'heure

pour prendre un gardon, c'est trop pour un enfant. C'est pourquoi les techniques doivent évoluer pour rendre facilement capturable le poisson et permettre le bon développement de la pêche en général. Par rapport à son potentiel, la Sensée perd énormément car nous ne sommes pas suffisamment en mesure de recruter des pêcheurs face aux obstacles qui se présentent.

A AUBIGNY AU BAC, il y a un potentiel économique considérable, dont la valeur s'élève à 2 millions d'euros pour la pêche, car 25 à 40 emplois pourraient être associés à la pratique au niveau local.

M. POULAIN avance que certains ne veulent pas que soit pratiquée la pêche la nuit en raison du dérangement et des déchets laissés.

M. HERBO signale que si l'autorisation de pêcher la nuit est donnée, il faudra trouver un consensus entre les usagers, les chasseurs à la hutte vont alors souhaiter chasser le jour.

M. JOURDAN affirme qu'il n'est ni pour ni contre, cependant il constate que la loi l'interdit sauf autorisation et que bien souvent, les gens qui la pratiquent ont la loi pour eux. Sur les plans d'eau, des horaires sont aménagés pour que chaque usager, pêcheur ou chasseur, ait son compte.

## **2/ Présentation du Plan Départemental de Protection et de Gestion des milieux aquatiques (PDPG) du Pas-de-Calais**

La présentation est jointe en annexe.

### **Principaux propos retenus.**

M. MARTIN précise que le monde agricole subit des remarques sévères, et qu'on essaie de le convaincre d'avoir une bonne participation à l'environnement. Une base de données a été mise en place pour suivre l'efficacité des actions entreprises par le monde agricole.

Concernant les 25 Km que peut effectuer une truite, M. RENOUE demande si c'est une distance moyenne nécessaire, ou une distance qui permet aux poissons de se déplacer.

M. LEFEBVRE répond que les truites ont besoin de pouvoir parcourir plusieurs Km de cours d'eau pour assurer leur bon développement ainsi que leurs fonctions alimentaires et reproductives. Dans le bassin de la Sensée, elles se déplacent dans l'ensemble du réseau hydrographique constitué par la Sensée, la Luy, le Cojeul et le Trinquise. D'autres poissons parcourent également de longues distances : un marquage par substances a permis de révéler la distance parcourue par un brochet : 80 Km.

## **3/ Présentation de la campagne de sondages piscicoles sur le bassin de la Sensée (technique, méthodologie, organisation)**

La présentation est jointe en annexe.

### **Principaux propos retenus.**

M. PETIT indique que le premier sondage aura lieu le 12 juillet à WASNES AU BAC, en amont du Pont Rade. Les dates des autres sondages ne sont pas encore fixées.

M. THIEBAUT déclare qu'un courrier d'invitation à participer aux sondages de septembre avec les dates précises sera envoyé aux membres de la commission.